

Image not found or type unknown



Divorce et achat d'un bien immobilier

Par **violaine**, le **30/08/2007** à **11:34**

en cas de divorce sans contrat de mariage,quelles sont les démarches à faire pour annuler la promesse d'achat d'une maison sans perdre l'avance financière faite à l'agence immobilière.très urgent ,merci.

Par **maitreiledefrance_old**, le **01/09/2007** à **19:23**

bonjourrrrnessayer de trouver un arrangement car l'agence immobiliere va vouloir sa commission